ART. UNIQUE N° CE77

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 octobre 2023

NÉGOCIATIONS COMMERCIALES DANS LA GRANDE DISTRIBUTION - (N° 1679)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE77

présenté par M. Izard, rapporteur

ARTICLE UNIQUE

``		_		
Δ	l'alinéa	5	substituer aux mots:	•
$\overline{}$	i aiiiica	.).	substituct aux mots.	

« au moment de l' »

les mots:

« à la date d' »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.